

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 11/12/2020 et du 06/07/2021

Au GRETA Nord Isère

de l'académie : Grenoble
Sis : 33 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN-JALLIEU

n° Siren : 193800810

n° Siret : 19380081000031

n° de Déclaration d'activité : 8238P001638

n° d'enregistrement : 11-12-20Q03

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront
le 14/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA Nord Isère avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 15/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

En complément, la décision arrêtée le 20/07/2021 et publiée au bulletin officiel n°30 du 29/07/2021, étend le champ de labellisation du GRETA Nord Isère à la typologie d'actions d'Apprentissage.

Fait à Paris, le 04/07/2022
Pour le ministre et par délégué
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégué
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Jacques Brel - BEAUREPAIRE
Collège Salvador Allende - BOURGOIN-JALLIEU
Collège Pré Bénit - BOURGOIN-JALLIEU
Collège Martin Luther King - CHARVIEU
Collège Lamartine - CREMIEU
Collège Jacques Prévert - HEYRIEUX
Collège Champoulant - L'ISLE D'ABEAU
Collège R. Doisneau - L'ISLE D'ABEAU
Collège François Truffaut - L'ISLE D'ABEAU
Collège Jongkind - LA COTE SAINT ANDRE
Collège le Calloud - LA TOUR DU PIN
Collège Anne Frank - LA VERPILLIERE
Collège Liers et Lempis - LE GRAND LEMPS
Collège Marcel Bouvier - LES ABRETS

Collège Arc en Ciers - LES AVENIERES
Collège Les Pierres Plantes - MONTALIEN-VERCIEU
Collège A. Ravier - MORESTEL
Collège Le Grand Champ - PONT DE CHERUY
Collège Le Guillon - PONT DE BEAUVOISIN
Collège Jean Ferrat - SALAISE SUR SANNE
Collège Saint Chef - SAINT CHEF
Collège Rose Valland - SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS
Collège de Péranche - SAINT GEORGES D'ESPERANCHE
Collège Les Dauphins - SAINT JEAN DE SOUDAIN
Collège F. Bouvier - SAINT JEAN DEBOURNAY
Collège de l'Edit - SAINT MAURICE L'EXIL
Collège MISTRAL - SAINT MAURICE L'EXIL
Collège Les Allinges - SAINT QUENTIN FALLAVIER

Collège M. Mariotte - SAINT SIMEON DE BRESSIEUX
Collège Cl et G Grange - SEYSSUEL
Collège PH. Cousteau - TIGNIEU
Collège de l'Isle - VIENNE
Collège Sonia Delaunay - VILLEFONTAINE
Collège Louis Aragon - VILLEFONTAINE
Collège René Cassin - VILLEFONTAINE
GRETA NORD ISERE - BOURGOIN JALLIEU
Lycée L'Oiselet - BOURGOIN-JALLIEU
Lycée H. Berlioz - LA COTE SAINT ANDRE
Lycée Ph. Delorme - L'ISLE D'ABEAU
Lycée de Elie Cartan - LA TOUR DU PIN
Lycée Camille Corot - MORESTEL
Lycée Charles Gabriel Pravaz - PONT DE-BEAUVOISIN

Lycée La Périade - PONT DE CHERUY
Lycée de l'Edit de l'Edit - SAINT MAURICE L'EXIL
Lycée Ella Fitzgerald - SAINT ROMAIN EN GAL
Lycée Léonard de Vinci - VILLEFONTAINE
Lycée Agrotec - VIENNE
LEGT Agricole - LA COTE SAINT ANDRE
LGT Galilée - VIENNE
LPA d'Horticulture - LA TOUR DU PIN
LP J.C. Aubry - BOURGOIN-JALLIEU
LP Gambetta - BOURGOIN-JALLIEU
LP L'Odyssée - PONT DE CHERUY
LP de l'Edit - SAINT MAURICE L'EXIL
LP Galilée - VIENNE

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM », prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adoption temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MINE 1931728A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-11 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs

